



# L'AGBD soutient votre formation!

---

**L'AGBD contribue au financement de la formation continue des professionnels ID en offrant une aide de CHF 200.- à ses membres suivant un cours de formation continue.**

## **Conditions de participation**

- Etre membre de l'AGBD
- Avoir payé sa cotisation de l'année en cours
- Une seule demande par année et par membre

## **Type de formations aidées et critères de sélection**

Cours en lien avec l'information documentaire

Nombre de demandes d'aides déjà octroyées

Présence aux assemblées générales

## **Montant accordé**

Le montant total de ces aides est de CHF 1'000.- partagé en cinq aides individuelles de CHF 200.-.

## **Procédure**

Envoyer les informations mentionnées ci-dessous à l'adresse [comite@agbd.ch](mailto:comite@agbd.ch)

- Nom, Prénom, adresse et coordonnées bancaires
- Copie du justificatif de paiement de la formation prévue
- Document ou lien présentant la formation

## **Paiement et conditions**

Le montant du financement octroyé est versé après que le comité a communiqué sa décision.

Si la formation ne peut pas être réalisée, le montant octroyé doit être remboursé.

Comité de l'AGBD

Genève, le 31.05.2018